

Impôt sur le revenu

M. Huntington: Monsieur le Président, je vous ai d'abord remercié de m'avoir donné la parole. Je m'adresse toujours, bien sûr, à la Présidence. Mais peut-être que ceux qui m'interrompent devraient eux aussi s'adresser à la Présidence; comme cela, je ne serais pas obligé de m'adresser directement à eux.

Le député d'Edmonton-Est (M. Yurko) a fait remarquer combien cette mesure complexe laissait planer une atmosphère oppressive sur le secteur qui crée les emplois au Canada. Nous avons aussi entendu le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) nous parler de la confusion que les amendements et le projet de loi fiscal lui-même allaient créer dans les milieux maritimes. Les complications pullulent dans ce projet de loi.

J'étais présent à la Chambre lorsque l'ex-ministre des Finances, M. Turner, a présenté son budget. On lui avait demandé à l'époque quelles étaient les réalisations dont il était le plus fier à titre de ministre des Finances. Je n'en croyais pas mes oreilles lorsqu'il a répondu: «Je crois que c'est d'avoir créé un million d'emplois». Nous savons ce que nous coûte maintenant le genre d'emplois qu'il a créés. En 1972, quand le gouvernement de l'époque a modifié le régime fiscal qui était fondamentalement simple pour le remplacer par un monstre administratif bourré de complications et de considérations purement spéculatives, il a privé les gens des mécanismes de décision qui leur permettaient d'orienter sagement les différentes activités économiques du Canada.

On ne peut plus prendre de décision économique même si on peut compter sur les services d'avocats et de comptables agréés dans le bureau de direction d'une entreprise. C'est tout simplement désastreux la somme d'énergie qu'il faut consacrer à planifier et à administrer toutes les questions de fiscalité au lieu de consacrer ses efforts sur l'essentiel, c'est-à-dire la production pour combler les besoins du pays. C'est pour cette raison que nous avons aujourd'hui 1.5 million de chômeurs.

Le gouvernement a tellement chamboulé ses priorités qu'il ne sait plus où donner de la tête. J'ai dit vendredi dernier que le gouvernement s'organisait pour que l'État intervienne dans tous les aspects de la vie privée, pour qu'il enlève toute liberté de choix sur le marché. Nous n'avons qu'à regarder les résultats de la politique énergétique nationale, cette politique conçue par des intellectuels, des théoriciens, pour voir ce qu'il est advenu d'une loi fondamentale, d'une loi naturelle, celle de l'offre et de la demande. Ces intellectuels, ces théoriciens qui n'avaient aucune expérience du travail croient qu'ils peuvent tout planifier à partir du centre du pays et projeter leurs stratégies dans l'avenir. Ils sont incapables de prévoir trois ans à l'avance; pourquoi alors le gouvernement s'entête-t-il à confier notre avenir à ces théoriciens, ces économistes, ces ingénieurs, ces planificateurs socialistes et ces stratèges industriels?

A peine lancée, la politique énergétique nationale du gouvernement était déjà dépassée. Elle nous a coûté des emplois partout au Canada. Le gouvernement ne crée pas d'infrastructures économiques qui favoriseraient la naissance d'industries génératrices d'emploi et qui nous permettraient ainsi de profiter des marchés. Le gouvernement libéral continue à intervenir dans un domaine fondamentalement naturel: celui de l'offre et de la demande. Chaque fois que le gouvernement agit ainsi, l'indice du chômage au Canada monte d'un cran. Si on veut obtenir un véritable répit, il faudra revenir aux principes fondamentaux de la loi de l'offre et de la demande. Si nous avions respecté ce principe nous aurions aujourd'hui une politique énergétique qui contribuerait à créer de l'emploi, à rentabiliser

nos efforts dans le domaine de l'exploration, sans compter que nous serions un modèle du succès alors que l'ensemble de l'économie mondiale est dans le marasme.

• (1200)

M. Cosgrove: Tout comme la politique économique de Reagan.

M. Huntington: Les libéraux ont dépensé tous les impôts que nous avons prélevés. Ceci, pendant la période de prospérité. Le gouvernement dépense, dépense sans compter. Peu importe la façon dont l'argent est dépensé. Le gouvernement raffole de dépenser. Ensuite il ne se gêne pas pour emprunter: 19 milliards, 22 milliards, 14 milliards et cinq milliards. Sa politique consiste à dépenser et à nous endetter. Aujourd'hui les libéraux se contentent d'emplier et de garnir leurs poches sans se préoccuper de ceux qui les suivront.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Le gouvernement qui prendra la relève aura en perspective toute une décennie de travail ardu comme vous pouvez l'imaginer, monsieur le Président. Ce gouvernement devra faire des efforts consciencieux et avoir beaucoup d'ingéniosité pour mettre un peu d'ordre dans les affaires de notre pays. Le parti libéral du Canada aura une terrible responsabilité, celle d'avoir mené notre pays où il est aujourd'hui, la responsabilité de la situation actuelle.

Permettez-moi de vous rappeler quelques budgets qu'on nous a présentés. D'abord le budget Chrétien. Il nous a fallu neuf mois pour donner force de loi aux propositions du budget Chrétien pendant que la motion des voies et moyens était déjà appliquée. Ensuite nous avons eu une série de désastres nationaux, les trois budgets MacEachen. Aujourd'hui, nous avons un ministre des Finances (M. Lalonde) très capable—je dois le dire, très capable—qui doit mettre un peu d'ordre dans le chaos créé par le vice-premier ministre (M. MacEachen). Avez-vous une petite idée de la très grande confusion qui règne à travers tout le pays, monsieur le Président? Même les avocats et les comptables agréés sont impuissants à aider ceux qui créent la richesse.

Le gouvernement présente un budget et applique immédiatement ses mesures sans attendre qu'elles soient sanctionnées par la loi. Il a pris l'habitude d'agir sans attendre que la loi soit votée. Et la Chambre laisse ainsi le gouvernement prélever illégalement des impôts. J'ai appris que les formulaires de l'impôt pour 1982 avaient été modifiés arbitrairement sans l'autorisation du Parlement, le facteur de dividendes passant de 25 à 22.66 p. 100. J'ai appris aussi que non seulement ce changement figurait dans les nouveaux formulaires, mais que l'ordinateur avait été reprogrammé pour tenir compte du facteur de 22.66 p. 100. Cela a été réalisé à l'insu de tous. Aujourd'hui, les comptables agréés se demandent pourquoi leurs calculs sont inexacts. Ils ne peuvent que constater que cette façon discrète de modifier les choses à l'insu du Parlement nous impose une sorte de taxation parallèle.

Le gouvernement a décidé de fixer un dividende pour les petites entreprises. Il a ainsi contribué à créer beaucoup de confusion. C'est inimaginable l'argent que l'on dépense pour se défaire des entreprises de contrôle créées par le budget Chrétien.